



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
GÉNÉRALE

TD/B/COM.3/EM.18/1
9 mai 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

**COMMISSION DES ENTREPRISES, DE LA FACILITATION
DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT**

Réunion d'experts sur les politiques et les programmes
pour le développement et la maîtrise de la technologie,
notamment le rôle de l'IED

Genève, 16-18 juillet 2003

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

I. ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Politiques et programmes pour le développement et la maîtrise de la technologie,
notamment le rôle de l'IED.
4. Adoption du rapport de la Réunion.

II. ANNOTATIONS

Point 1: Élection du bureau

1. Les experts devraient élire un président et un vice-président/rapporteur.

Point 2: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la Réunion figure dans la section I ci-dessus. La Réunion dispose de trois jours, du 16 au 18 juillet 2003, pour mener à bien ses travaux. Un calendrier provisoire des séances est joint au présent document; un programme détaillé sera disponible une semaine avant la Réunion.

Documentation

TD/B/COM.3/EM.18/1 Ordre du jour provisoire annoté

Point 3: Politiques et programmes pour le développement et la maîtrise de la technologie, notamment le rôle de l'IED

3. À sa septième session, tenue à Genève du 24 au 27 février 2003, la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement a décidé de convoquer une Réunion d'experts sur les politiques et les programmes pour le développement et la maîtrise de la technologie, notamment le rôle de l'IED.

4. Conformément aux vœux de la Commission, la Réunion d'experts examinera les choix de politique qui permettent aux pays de progresser sur l'échelle des compétences technologiques, notamment pour le transfert, le développement et la maîtrise de la technologie en vue de répondre aux normes internationales de qualité, ainsi que les mesures financières et budgétaires nécessaires pour promouvoir une action concertée de tous les acteurs (gouvernements des pays d'origine et des pays d'accueil, organismes d'appui, grandes et petites entreprises) dans la poursuite de stratégies de coopération et d'apprentissage.

5. L'objectif est de déterminer les politiques et les programmes qui ont permis à certains pays de progresser sur l'échelle des compétences technologiques, ainsi que d'identifier les principales contraintes et les principaux obstacles qui ont freiné le développement dans d'autres pays. Le résultat des travaux de la Réunion d'experts intéressera directement les thèmes de la onzième session de la Conférence.

6. Pour faciliter les discussions, le secrétariat de la CNUCED a établi une note thématique intitulée «Politiques et programmes pour le développement et la maîtrise de la technologie, notamment le rôle de l'IED». En outre, un document de base sera distribué au cours de la réunion, qui regroupe six monographies nationales détaillées. Enfin, les experts sont invités à rédiger de brèves contributions sur le sujet de la réunion, qui seront distribuées aux autres participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues. Des groupes de discussion seront organisés qui réuniront trois ou quatre experts sur chaque question, afin d'ouvrir les débats.

Documentation

TD/B/COM.3/EM.18/2

«Politiques et programmes pour le développement et la maîtrise de la technologie, notamment le rôle de l'IED»

Point 4: Adoption du rapport de la Réunion

7. Le rapport de la Réunion d'experts sera soumis à la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement à sa huitième session, en décembre 2003. Les experts voudront sans doute autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la réunion.

CALENDRIER PROVISOIRE DES SÉANCES

MERCREDI 16 juillet 2003	JEUDI 17 juillet 2003	VENDREDI 18 juillet 2003
<p><i>(10 heures-13 heures)</i></p> <p>Séance plénière</p> <p>Déclaration liminaire</p> <p>Point 1: Élection du Bureau</p> <p>Point 2: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux</p> <p>Présentation du point 3</p> <p>Discussions informelles</p> <p>Point 3: Politiques et programmes pour le développement et la maîtrise de la technologie, notamment le rôle de l'IED</p>	<p><i>(10 heures-13 heures)</i></p> <p>Discussions informelles</p> <p>Point 3 (suite)</p>	<p><i>(10 heures-13 heures)</i></p> <p>Discussions informelles</p> <p>Point 3 (suite)</p>
<p><i>(15 heures-18 heures)</i></p> <p>Discussions informelles</p> <p>Point 3 (suite)</p>	<p><i>(15 heures-18 heures)</i></p> <p>Discussions informelles</p> <p>Point 3 (suite)</p>	<p><i>(15 heures-18 heures)</i></p> <p>Discussions informelles</p> <p>Examen du résultat de la Réunion</p> <p>Séance plénière (clôture)</p> <p>Point 4: Adoption du rapport de la Réunion</p>
